



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

finances

Question écrite n° 67473

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la fondamentale réforme des finances locales que le Gouvernement s'est finalement décidé à engager. Ses priorités semblent le financement de l'intercommunalité et l'accroissement de la péréquation au bénéfice des collectivités les plus défavorisées. Un grand nombre de contribuables s'inquiètent cependant du coût de cette réforme et d'un éventuel alourdissement de la pression fiscale. Il demande au Gouvernement s'il peut apporter des éléments pour apaiser cette inquiétude.

Texte de la réponse

Le Gouvernement s'est engagé à remettre d'ici la fin de l'année 2001 un rapport d'ensemble sur la réforme des ressources fiscales et financières des collectivités locales. La première note d'orientation relative à ce sujet a été présentée au Comité des finances locales le 12 juillet 2001 et transmise aux commissions parlementaires ainsi qu'aux principales associations d'élus. Le rapport final prendra bien évidemment en compte leurs réactions, commentaires et suggestions. S'agissant des dotations de l'Etat aux collectivités locales, l'objectif du Gouvernement est d'aboutir à une simplification et une globalisation des concours, tout en assurant le nécessaire financement du développement de l'intercommunalité ainsi que l'accroissement des masses financières consacrées à la péréquation. Pour autant, la réforme devra bien évidemment préserver la stratégie de retour à l'équilibre des finances publiques adoptée par l'Etat. En matière fiscale, le Gouvernement souhaite à la fois moderniser les impôts locaux et préserver les marges de manœuvre des collectivités locales dans le respect du principe de libre administration. Pour autant, le Gouvernement n'a aucunement l'intention de voir la réforme s'accompagner d'un alourdissement de la pression fiscale. Il s'attachera donc à ce que la réforme ne se fasse nullement au détriment des intérêts des contribuables.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67473

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5893

Réponse publiée le : 7 janvier 2002, page 88